

NOTICE DE POSE

Protection murale

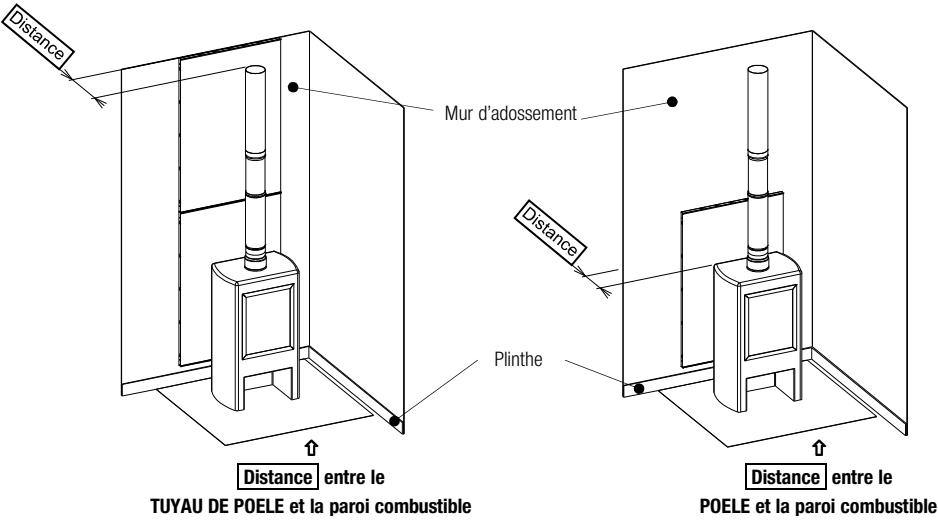
La protection murale protège le mur d'adossement du rayonnement de l'appareil et du tuyau de poêle.
Pour une efficacité maximale et une utilisation en toute sécurité, il convient de se référer aux dispositions réglementaires en vigueur (Document Technique Unifié homologué NF-DTU 24.1 amendement 1, à effet du 16/12/2011) et à la notice de l'appareil.

CADRE
REGLEMENTAIRE

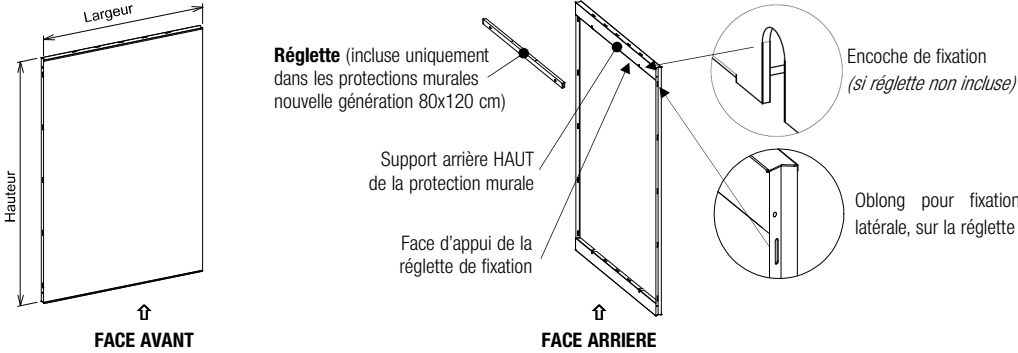
⇒ **Distance entre le TUYAU DE POELE et la paroi combustible (bois, plâtre, ...) :**
Selon la réglementation, la distance de sécurité entre le conduit de raccordement et la paroi combustible doit être équivalente à 3 fois le diamètre du conduit, en respectant un minimum de 37,5 cm.
Grâce à la protection murale DIXNEUF, il est possible de réduire cette distance de sécurité.
Dans ce cas, la distance doit être équivalente à 1,5 fois le diamètre du conduit, en respectant un minimum de 20 cm.

Diamètre du conduit de raccordement	POÊLE A GRANULES			POÊLE A BOIS		
	Ø 80 mm	Ø 100 mm	Ø 125 mm	Ø 150 mm	Ø 180 mm	Ø 200 mm
Distance de sécurité MINIMALE	Sans protection murale	37.5 cm	37.5 cm	37.5 cm	45 cm	54 cm
	Avec la protection murale DIXNEUF	20 cm	20 cm	20 cm	22.5 cm	27 cm

⇒ **Distance entre le POELE et la paroi combustible (bois, plâtre, ...) :**
Il convient de se référer à la notice du fabricant de poêle, qui précise la distance de sécurité minimale à respecter.
Grâce à la protection murale DIXNEUF, il est possible de réduire cette distance de sécurité.
Il faudra alors respecter la distance de sécurité préconisée dans la notice technique du fabricant de poêle, dans le cas d'un matériau non combustible.



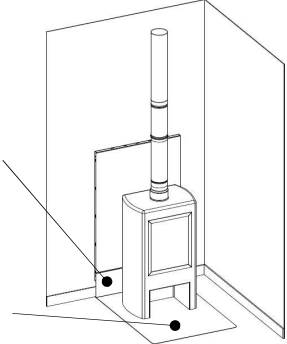
PRESENTATION
PRODUIT



OPTIONS

⇒ **CACHE-PLINTHE**
Afin de masquer et de protéger la plinthe, la protection murale inférieure peut être associée à un cache-plinthe.
Etapes de pose :
Clipser le cache-plinthe sur la partie basse de la protection murale inférieure et faire glisser le cache-plinthe jusqu'au sol.

⇒ **PLAQUE DE SOL**
DIXNEUF propose des plaques de sol de largeur 80 cm, adaptées aux protections murales.
Etape de pose :
Positionner la plaque de sol contre la plinthe dans l'alignement du cache-plinthe.



ETAPES DE POSE
Configuration 1 :
SUPERPOSITION DE
DEUX PROTECTIONS
MURALES

Configuration 1
Version 1 ⇒

PROTECTION MURALE
SUPERIEURE
AU RAS DU PLAFOND
(DOTE E D'UNE REGLETTE)

PROTECTION MURALE
INFERIEURE DOTE E D'UNE
REGLETTE

Etape 1

A l'aide d'un niveau, positionner la réglette à **61 mm** du plafond. Puis tracer les trous de fixations.

Perçer le mur au Ø6 mm, pour fixer la réglette avec les chevilles et vis fournies.

Etape 2

Tracer les trous de fixation de la protection murale inférieure.

Mesurer la hauteur **H** de la protection murale supérieure et l'additionner à **61 mm (H+61 mm)**.

Aligner la réglette par rapport à celle fixée à l'étape 1, puis à l'aide d'un niveau tracer les trous de fixations.

Perçer le mur au Ø6 mm, pour fixer la réglette avec les chevilles et vis fournies.

Etape 3

Poser le support arrière de la protection murale inférieure, au niveau de la réglette montée lors de l'étape 2.

Etape 4

Fixer les vis latérales fournies sur la réglette, pour maintenir en position la protection murale inférieure.

Etape 5

Poser le support arrière de la protection murale supérieure, au niveau de la réglette montée lors de l'étape 1.

Etape 6

Fixer les vis latérales fournies sur la réglette, pour maintenir en position la protection murale supérieure.

Configuration 1
Version 2 ⇒

PROTECTION MURALE
SUPERIEURE
AU RAS DU PLAFOND
(DOTE E D'UNE REGLETTE)

PROTECTION MURALE
INFERIEURE NON DOTE E
D'UNE REGLETTE
(utilisation des encoches de la
protection murale)

Etape 1

A l'aide d'un niveau, positionner la réglette à **61 mm** du plafond. Puis tracer les trous de fixations.

Perçer le mur au Ø6 mm, pour fixer la réglette avec les chevilles et vis fournies.

Etape 2

Tracer les trous de fixation de la protection murale inférieure.

Mesurer la hauteur **H** de la protection murale supérieure et l'additionner à **51 mm (H+51 mm)**.

Centrer et tracer l'entraxe **E**.

Largeur protection murale	E
600 mm	400 mm
800 mm	470 mm

Etape 3

Perçer le mur au Ø6 mm, puis mettre les chevilles de fixation fournies.

Mettre les vis fournies en laissant un espace de **2 mm**, par rapport au mur d'adossement.

Présenter les encoches du support arrière de la protection murale inférieure, au niveau des vis.

Etape 4

Descendre la protection murale inférieure sur les vis, pour la maintenir en position.

Etape 5

Poser le support arrière de la protection murale supérieure, au niveau de la réglette montée lors de l'étape 1.

Etape 6

Fixer les vis latérales fournies sur la réglette, pour maintenir en position la protection murale supérieure.

ETAPES DE POSE
Configuration 2 :
PROTECTION
MURALE SEULE
EN PARTIE BASSE
DERRIERE LE POELE

Configuration 2
Version 1 ⇒

PROTECTION MURALE
DOTE E D'UNE REGLETTE

Etape 1

A l'aide d'un niveau, positionner la réglette à la cote **A mini**. Puis tracer les trous de fixations.

Hauteur protection murale	A mini
1200 mm	1141 mm

Perçer le mur au Ø6 mm, puis mettre les chevilles de fixation fournies.

Etape 2

Fixer la réglette sur le mur, à l'aide des vis fournies.

Poser le support arrière HAUT de la protection murale sur le dessus de la réglette.

Etape 3

Fixer les vis latérales fournies sur la réglette, pour maintenir en position la protection murale.

Configuration 2
Version 2 ⇒

PROTECTION MURALE
NON DOTE E D'UNE
REGLETTE
(utilisation des encoches de la
protection murale)

Etape 1

Tracer les trous de fixation de la protection murale.

Cote **D :**

Hauteur protection murale	D mini
1000 mm	950 mm
1200 mm	1150 mm

Cote **E :**

Largeur protection murale	E
600 mm	400 mm
800 mm	470 mm

Etape 2

Perçer le mur au Ø6 mm, puis mettre les chevilles de fixation fournies.

Mettre les vis fournies en laissant un espace de **2 mm**, par rapport au mur d'adossement.

Présenter les encoches du support arrière de la protection murale inférieure, au niveau des vis.

Etape 3

Descendre la protection murale inférieure sur les vis, pour la maintenir en position.